Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260330-CM2026300306-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire.
Date de convocation 24 mars 2026	Présents: PENNOBER Alain, PENNANEAC'H Sylviane, LE PAGE Jacques, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN Michel, LANDREIN Marine, FERTIL André, DIVANACH Armelle, TYMEN Kevin, LE BRIS Christelle, GARGADENNEC Alan Absents excusés : HASCOET Valérie donne pouvoir à LE BOURCH Béatrice Elue secrétaire de séance : GARGADENNEC Alan

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire générale de mairie.

6. Désignation des délégués au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) D2026-015

Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique en lieu et place des communes et EPCI membres.
Depuis sa création, ses missions de service public se sont diversifiées pour répondre aux problématiques énergétiques. Le SDEF est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs du déploiement des énergies renouvelables.
Il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de la commune, en tenant compte de la parité, auprès du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF).
Ces délégués communaux siègeront dans le collège électoral de Crozon / Châteaulin (10 collèges électoraux au niveau du Finistère). Ces mêmes représentants siègeront aux comités territoriaux (qui ont un rôle consultatif et permettent d'étudier et de préparer les décisions du comité syndical).
Ensuite, les délégués des collèges électoraux éliront les 63 représentants (titulaires et suppléants) au comité syndical

- Il est proposé de désigner :

Délégués titulaires	**Délégués suppléants**
Jacques LE PAGE	Denis FLOCHLAY
Kevin TYMEN	Michel LE MENN

Vote :
A l'unanimité le Conseil :

- **DESIGNE comme délégués de la commune au sein du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère :**

Délégués titulaires	**Délégués suppléants**
Jacques LE PAGE	Denis FLOCHLAY
Kevin TYMEN	Michel LE MENN

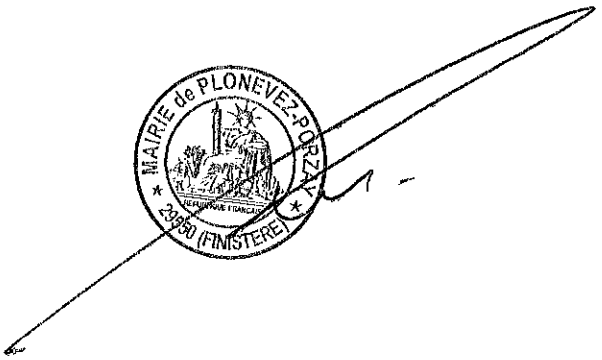
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260330-CM2026300306-DE

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,

le mardi 31 mars 2026

Le maire
Alain PENNOBER



Mairie de Plonévez-Porzay
5, allée du Stade – 29550 PLONEVEZ-PORZAY
Tél. 02.98.92.50.23 - Courriel : mairie@plonevez-porzay.bzh